

► VENTES IMMOBILIERES HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR
LOCAUX HABITATION-PROFESSIONNELS-MIXTES

(Y sont assimilées les cessions de parts de sociétés immobilières et les rentes viagères.)

BASE PRIX DE VENTE (TAUX ACTUEL TVA 20.00 %)

Vente box parking ou cave inférieur à 20 000 €, (forfait)	2500 € TTC
Bien Entre 20 001 € et 50 000 €	12 % TTC avec minimum de 3500 € TTC
Bien entre 50 001 € à 100 000 €	9% TTC avec minimum de 5000 € TTC
Bien entre 100 001 € à 150 000 €	7 % TTC avec minimum de 7 500 € TTC
Bien entre 150 001 € à 200 000 €	6% TTC avec minimum de 10 000 € TTC
Bien entre 200 001 € à 300 000 €	5 % TTC avec minimum de 12 000 € TTC
Supérieur à 300 001	4.5 % TTC avec minimum de 15 000 € TTC

► AUTRES IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

Les honoraires se partagent usuellement ainsi :

- 60 % à la charge du vendeur
- 40% à la charge de l'acquéreur

Commerciaux - industriels - agricoles - terrains

10% HT du prix de vente soit 12 % TTC au taux actuel de TVA de 20%

Droit au Bail - Parts de sociétés commerciales - Cessions d'actions

Jusqu'à 100 000 € 15 % HT soit 18 % TTC du montant de la transaction

A partir de 100 000 € 10 % HT soit 12 % TTC du montant de la transaction

Minimum de 3000 € HT soit 3600 € TTC

► AVIS DE VALEUR

- Offert en cas de mise en vente du bien par notre cabinet
- Pour succession ou avocat : 150 € TTC appartement jusqu'à 100 m²
200 € TTC appartement au-delà de 100 m²
300 € Maison
400 € Immeuble ou terrain à détacher

ORPI IMH 170 rue du Rouet 13008 MARSEILLE.

Tél : 04.91.78.01.31 – Fax : 04.91.80.92.26

SARL au capital de 60 705 € - Siret 410 532 634 000 20 - carte professionnelle carte professionnelle délivrée par la CCI de MARSEILLE PROVENCE sous le n° CPI 1310 2016 000 011 967 le 19/09/2016

Garantie FNAIM n°21386 V Transaction 160 000 € - Gestion 200 000 € - Syndic 120 000 €

Compte Loi Banque Martin Maurel N°00354474 33S

www.imhimmo.com - www.orpi.com/imh

► VENTES IMMOBILIERES HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR
LOCAUX HABITATION-PROFESSIONNELS-MIXTES

(Y sont assimilées les cessions de parts de sociétés immobilières et les rentes viagères.)

BASE PRIX DE VENTE (TAUX ACTUEL TVA 20.00 %)

Vente box parking ou cave inférieur à 20 000 €, (forfait)	2500 € TTC
Bien Entre 20 001 € et 50 000 €	12 % TTC avec minimum de 3500 € TTC
Bien entre 50 001 € à 100 000 €	9% TTC avec minimum de 5000 € TTC
Bien entre 100 001 € à 150 000 €	7 % TTC avec minimum de 7 500 € TTC
Bien entre 150 001 € à 200 000 €	6% TTC avec minimum de 10 000 € TTC
Bien entre 200 001 € à 300 000 €	5 % TTC avec minimum de 12 000 € TTC
Supérieur à 300 001	4.5 % TTC avec minimum de 15 000 € TTC

► AUTRES IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

Les honoraires se partagent usuellement ainsi :

- 60 % à la charge du vendeur
- 40% à la charge de l'acquéreur

Commerciaux - industriels - agricoles - terrains

10% HT du prix de vente soit 12 % TTC au taux actuel de TVA de 20%

Droit au Bail - Parts de sociétés commerciales - Cessions d'actions

Jusqu'à 100 000 € 15 % HT soit 18 % TTC du montant de la transaction

A partir de 100 000 € 10 % HT soit 12 % TTC du montant de la transaction

Minimum de 3000 € HT soit 3600 € TTC

► AVIS DE VALEUR

- Offert en cas de mise en vente du bien par notre cabinet
- Pour succession ou avocat : 150 € TTC appartement jusqu'à 100 m²
200 € TTC appartement au-delà de 100 m²
300 € Maison
400 € Immeuble ou terrain à détacher

ORPI IMH 170 rue du Rouet 13008 MARSEILLE.

Tél : 04.91.78.01.31 – Fax : 04.91.80.92.26

SARL au capital de 60 705 € - Siret 410 532 634 000 20 - carte professionnelle carte professionnelle délivrée par la CCI de MARSEILLE PROVENCE sous le n° CPI 1310 2016 000 011 967 le 19/09/2016

Garantie FNAIM n°21386 V Transaction 160 000 € - Gestion 200 000 € - Syndic 120 000 €

Compte Loi Banque Martin Maurel N°00354474 33S

www.imhimmo.com - www.orpi.com/imh